



## CHRYSEMYS PICTA

**Nom commun :** Tortue peinte

**Catégorie :** FAUNE

**Famille :** *Emydidae*

**Milieu :** Eau douce, marais avec de l'eau saumâtre

**Origine géographique :** États-Unis et Amérique du Nord

**Nom anglais :** Painted Turtle

**Auteur :** Schneider, 1783

**Introduction en France :** Métropole

### MODALITÉS DE GESTION

L'espèce ne fait pas l'objet de mesures de gestion particulières.

### MODALITÉS D'INTRODUCTION EN FRANCE ET IMPACTS DOCUMENTÉS

La Tortue peinte a été commercialisée en France, comme animal de compagnie pendant plusieurs années. Depuis 1997, l'espèce est inscrites à l'annexe B du Règlement d'application de la CITES (CE) no 338/97, interdisant son importation dans l'Union européenne en raison de son caractère envahissant reconnu et de l'effet néfaste de son introduction sur les espèces indigènes.

Encore considérée comme absente en France, des individus sont présents dans le nord-est de l'Espagne, où elle a été introduite via le commerce d'animaux domestiques à quatre reprises *a minima* (CABI, s.d.).

En 2013, Kopecky *et al.* ont estimé le risque de l'établissement de l'espèce en France comme étant "modéré" ([Kopecky et al., 2013](#)).

### Répartitions :

En France

[Dans le monde](#)

### Contributions :

**Date de rédaction :** 20/05/2020, version 1.

---

## PRODUCT DESCRIPTION

Pas de retour d'expérience de gestion disponible actuellement [Cheloniophilie](#)

[DORIS](#)

INPN

[The Reptile Database](#)

[CABI](#)

[Kopecky, O., Kalous, L., Patoka, J. \(2013\) Establishment risk from pet-trade freshwater turtles in the European Union. Knowledge and Management of Aquatic Ecosystems. 410, 02.](#) Interdiction d'introduction dans l'UE (l'annexe B du règlement (CE) no 338/97)

L'espèce est interdite d'introduction dans le milieu naturel ([arrêté du 30 juillet 2010](#)).

Espèce soumise à certificat de capacité et autorisation d'ouverture dès le 1<sup>er</sup> individu ([arrêté du 08 octobre 2018](#) fixant les règles générales de détention d'animaux d'espèces non domestiques).

Marquage obligatoire.

### CITATION

OFB & UICN France. 2020. *Chrysemys picta*. Base d'information sur les espèces exotiques envahissantes. Centre de ressources Espèces exotiques envahissantes. UICN France et Office français de la biodiversité.

